



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE CANICULE DANS LES PYRENEES-ATLANTIQUES

à Pau, le 15 juillet 2022

Le département des Pyrénées-Atlantiques traverse un épisode caniculaire nécessitant une vigilance particulière.

Au vu de l'évolution des températures et en prévision des jours à venir, la vigilance canicule passe de jaune à **orange** à partir de demain **samedi 16 juillet à 12h00** jusqu'au mardi 19 juillet à ce stade des prévisions météorologiques.

La très forte chaleur persiste les prochains jours, s'intensifiant plus ou moins dimanche. Le pic de chaleur sera observé lundi entre Orthez et Saint-Palais avec des températures pouvant approcher ou dépasser les 42°C.

Demain samedi, les températures minimales varient entre 16 et 21°C, et les maximales atteignent 38 à 40°C.

Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour suivre l'évolution de l'épisode caniculaire et pour **assurer la sécurité des personnes les plus vulnérables** durant cette période (**travailleurs en extérieur, enfants, personnes âgées ou atteintes d'une maladie chronique, personnes sans abri**).

En cette période de canicule, les **risques de feux de forêt sont importants**. Les 2/3 du département sont en risque « sévère » pour les feux de forêts (niveau 4/5). La côte basque reste en risque modéré tout le week-end.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79
Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :
Tel : 06 15 20 31 38
Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64





Au sujet des **activités sportives**, il est fortement déconseillé de pratiquer une activité sportive en extérieur (randonnée, cyclisme, ...) aux heures chaudes jusqu'à lundi inclus.

La vigilance de tous est nécessaire durant cet épisode.

Chacun d'entre nous peut être victime de troubles de santé liés aux fortes chaleurs, y compris les sujets habituellement en bonne santé.

Face à la canicule, la préfecture rappelle les conseils de comportement :

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez les dans un endroit frais.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.

- Adultes et enfants : buvez beaucoup d'eau, personnes âgées : buvez 1.5l d'eau par jour et mangez normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h).
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- Pour en savoir plus, consultez le site <http://www.sante.gouv.fr>

VAGUE DE CHALEUR

Face aux fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes



Buvez de l'eau régulièrement



Maintenez votre logement frais : fermez les fenêtres et volets la journée



Mouillez-vous le corps



Ne buvez pas d'alcool



Évitez les efforts physiques



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



VAGUE DE CHALEUR

LE DISPOSITIF DE VIGILANCE

Veille saisonnière
VIGILANCE VERTE

Avertissement chaleur
VIGILANCE JAUNE

Alerte canicule
VIGILANCE ORANGE

Canicule extrême
VIGILANCE ROUGE

